

Compte rendu de séance

Séance du 8 Avril 2016

L' an 2016 et le 8 Avril à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,MAIRIE sous la présidence de CROIBIER Catherine Maire

Présents : Mme CROIBIER Catherine, Maire, Mmes : BEGUE Estelle, BERNITT Dagmar, CASSIN Jennifer, VIETTE Martine, MM : LHOMMET Wilfried, NICOLLE Michel, TOURTE Gregory
Absent(s) : M. COUVRY Philippe

Approbation et vote du compte administratif 2014 du CCAS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2015.

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le résultat de la clôture de la section de fonctionnement 2015 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 724,57 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'affecter sur le budget de la commune, suite à dissolution du CCAS par délibération en date du 11 décembre 2015, au

- 002 un excédent de fonctionnement de 1 724,57 €

Approbation du compte de gestion du CCAS du receveur

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenté le budget primitif de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectués et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
 - 2) Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexe ;
 - 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ; déclare que le compte de gestion du " C.C.A.S " dressé pour l'exercice 2015 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ; fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus, et les membres présents ont signé au registre.
- A l'unanimité

Approbation et vote du compte administratif - Affectation des résultats du budget de la commune 2015

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Catherine Croibier, Maire

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2015 Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants:

	Résultat CA 2015	VIRT à la SI en 2015 (1068)	Résultat de clôture de l'exercice 2014	Restes à réaliser 2015	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
INVEST	- 128,25€		- 35 277,70€	D 7 465,15€ R 5 838,00€	- 1 627,15€	- 37 033,10€
FONCT	2 452,59€	35 277,70€	127 596,60€			94 771,49€

Participation citoyenne

A la demande de Grégory Tourte, il est fait état de la dernière réunion sur la participation citoyenne. Les principales recommandations sont :

- Faire preuve de civisme
- Ne rien laisser traîner
- Signaler les choses suspectes
- Prendre des photos en cas de doute

Séance levée à: 22:00

En mairie, le 13/04/2016

Le Maire

Catherine CROIBIER